



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

monuments historiques

Question écrite n° 120616

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la carence à agir des services de la culture quant à un report de la législation sur les immeubles inscrits au titre des monuments historiques. Il lui demande les raisons de l'impéritie de l'État dans le contrôle et le suivi de nombreuses opérations de rénovation voire dans l'absence de toutes mesures de sauvegarde qui conduit à la dégradation des immeubles protégés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120616

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11230

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)